

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00031

Numéro SIREN : 501 815 195

Nom ou dénomination : ... DES BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt 3602

TRIBUNAL DE COMMERCE
06 JUL. 2021
Régime simplifié d'imposition
Régime réel normal
SALON DE PROVENCE

Exercice ouvert le 01-01-2020 et clos le 31-12-2020

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

SI PME innovantes, cocher la case ci-contre

SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SAS ... DES BOIS Adresse du siège social: 71 RUE RAYMOND D'URVILLE, 13300 SALON

SIRET 50181519500018 Mél: _____

Adresse du principal établissement: _____ Ancienne adresse en cas de changement: _____

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: _____

SIRET _____

B. ACTIVITÉ

Activités exercées PIZZAS A EMPORTER Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 %	<u>309</u>	Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) _____ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% _____

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% _____

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom/Adresse	
N°	

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse
	N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, Indication du logiciel utilisé _____

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: _____ Nom et adresse du conseil: _____

Tél: _____ Tél: _____

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: _____

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné _____

Examens de conformité fiscale (ECF) prestataire: _____

Identité du déclarant: _____

Date: 04/03/2020 Lieu: SALON

Qualité et nom du signataire: PRÉSIDENT, A-RANARD

Signature: _____

certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise <u>SAS... DES BOIS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <u>71 RUE REYNAUD D'URVILLE 13300 SALON DE PROVENCE</u>							
SIRET <u>50181519500018</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>					
			Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>				
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	100 000	012		100 000
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	27 055	030	26 826	229
	Immobilisations financières * (1)		040	1300	042		1300
Total I (5)		044	128 355	048	26 826	10 1529	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	126	052		126
		Marchandises *	060	540	062		540
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	64	074		64
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	12 404	086		12 404
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	13 134	098		13 134	
Total général (I + II)		110	14 1489	112	26 826	114 663	
PASSIF					Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			8 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			800	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	99 752	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			263	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			108 815		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			1773	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	295	172	4075	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			5848		
Total général (I + II + III)		180			114 663		
REMOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS...DES BOIS</u>		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	2742	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	98728	
			Services *	217	218		
		Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230	2001	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	103671
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	2096
		Variation de stocks (marchandises) *				236	1030
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	40156	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	144	
Autres charges externes * :		dont crédit bail :				242	24738
		- mobilier :					
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle		243	1014	244	1427
		CFE et CVAE *					
Rémunérations du personnel *					250	27927	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	5292	
Dotations aux amortissements *				254	200		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	103010	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	461
Produits financiers (III)	280	1		Charges financières	294	152	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	46	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	263
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	263	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	46		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)					992	
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352
					Déficit col. 2	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370	
					Déficit col. 2	372	

N° 2033-B-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



N° 10958 * 1-4

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS - DES BOIS

Néant

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	100000	402		404		406	100000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	18868	442		444		446	18868				
	Installations générales agencements divers	450	442	452		454		456	442				
	Matériel de transport	460	3745	462		464		466	3745				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1300	482		484		486	1300				
TOTAL		490	128355	492		494		496	128355				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	18439	532		534	200	536	18639				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	442	542		544		546	442				
	Matériel de transport	550	3745	552		554		556	3745				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	26626	572		574	200	576	26826				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		19% (6)	15% ou 16% (7)	0% (8)					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591			
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N01.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis, JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-C - IMPRIMERIE NATIONALE 2012 02 98913 ND - Révisé 2012 - 116 010

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL DES BOIS Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

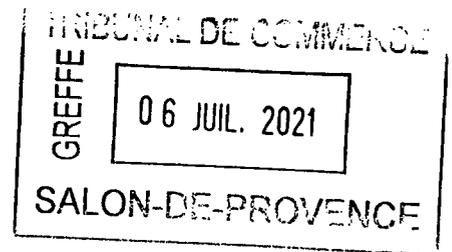
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Immob. incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 <u>10247</u>
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 <u>4219</u>
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° 2033-D-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2019



...DES BOIS, SASU au capital de 8.000 euros
Siège social : 71 rue Reynaud d'Ursule, 13300 SALON DE PROVENCE

Siret : 501 815 195 00018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, et le 15 juin à 14h00, les associés de la société ... DES BOIS, SAS au capital de 8.000.00 € divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est à Salon de Provence, 71 rue Reynaud d'Ursule, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la Présidence.

L'assemblée est présidée par Mme Alexandra RAMADIER, Présidente-associée.

Sont présents :

- Mme Alexandra RAMADIER, associée, propriétaire de 100 parts sociales numérotées de 01 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes après examen de l'exercice clos le 31 décembre 2020**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le président déclare que le document requis a été adressé aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est mise aux voix et **adoptée à l'unanimité.**

Deuxième résolution

Sur proposition de la Présidence, le résultat de l'exercice, se montant à un bénéfice de 261,28 €, est affecté de la façon suivante :

- Au poste « Autres Réserves » : 261,28 €

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

Quatrième résolution

La Présidente rappelle, qu'au cours de cet exercice 2020, il a été distribué aux associés un total de dividendes bruts de 5.435,00 €, au profit de l'associé unique Mme Alexandra RAMADIER.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente, pour servir et valoir ce que de droit.

